



Maizières-la-Grande-Paroisse, le 14 septembre 2020

Objet : Fonctionnement Péri-scolaire/Mercredis et Vacances - Rentrée scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

L'Accueil de Loisirs est un lieu pour se détendre, jouer, découvrir et s'exprimer. Dans un cadre agréable, des animateurs diplômés et motivés se rendent disponibles pour que vos enfants se sentent bien.

Chaque année, l'équipe pédagogique élabore un projet « pédagogique » qui fixe les grands objectifs, comme par exemple « l'autonomie de l'enfant dans son espace de vie ». Il établit les orientations, en fonction de l'âge et des capacités de l'enfant, à la fois sur les temps péri-scolaires et extrascolaires.

Les animations sont axées sur le rythme de l'enfant et le respect de ses besoins, de ses envies. La participation aux activités n'est donc pas obligatoire : chacun peut, grâce à l'aménagement des salles, se reposer.

Objectif des temps péri-scolaires (période scolaire) pour cette année :

↳ ACCOMPAGNE MOI A FAIRE SEUL ET AVEC LES AUTRES.

Les animateurs présents pour accueillir les enfants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h-8h30	Cécile Eddy	Cécile Eddy	Cécile Eddy Julien	Eddy Julien	Cécile Julien
12h-13h45	Carole Cécile	Eddy Julien		Carole Julien	Carole Julien
16h15-18h30	Cécile Eddy	Cécile Julien		Eddy Julien	Eddy Julien

Il est impératif, pour les besoins d'organisation du service que les responsables légaux ou personnes déléguées viennent rechercher leurs enfants à 18h30 dernier délai.

Activité périscolaire du soir:

- Lundi : Moi et mon environnement.
- Mardi : Expressions, Artistiques.
- Jeudi : Jeux sous toutes ses formes (Magikus et jeux de table)
- Vendredi : Sportez vous.

Les mercredis :

Chaque mercredi nous proposons aux enfants un thème différent.

Celui-ci renferme 2 activités (manuel, sportive, culturel, scientifique, cuisine, etc.). Les enfants ont le choix entre l'activité du thème ou en faire une autre de leur choix accompagné par un animateur.

Les temps extra-scolaires (vacances) :

Les enfants découvriront un thème différent à chaque vacances, afin de leur permettre de s'échapper et de visiter de nouveaux horizons et univers, tout en respectant les objectifs du projet pédagogique.

Si vous souhaitez que votre (vos) enfant(s) fréquente(nt) l'Accueil de Loisirs dans le cadre des activités périscolaires, des mercredis et/ou des vacances à la rentrée scolaire 2020/2021

↳ **merci de bien vouloir compléter et retourner le dossier d'inscription.**

Jour de présence de Cécile pour les règlements et les inscriptions :

- Les lundis de 9h à 11h et de 14h à 16h
- Les mardis de 14h à 16h

Les repas étant commandés à l'avance, tout changement à la restauration scolaire doit être signalée avant le jeudi 18h30 pour la semaine suivante. Pour être valable, la demande doit être faite par écrit impérativement (mail ou courrier uniquement) par les responsables légaux de l'enfant, dans les délais impartis. **Les inscriptions passeront uniquement par la responsable de l'accueil. Si je ne suis pas présente, vous pouvez laisser un écrit à Julien ou Eddy.**

Il n'y aura pas de réunion d'information concernant le fonctionnement de l'accueil de Loisirs en Septembre cependant je me tiens à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous et répondre à vos interrogations.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et nous répondrons à toutes vos interrogations !

